



Réunion du 17 décembre 2014 à Coutances

Absents excusé : Damien LETULLE, Ludovic GAUTIER

Le président remercie les présents pour la dernière réunion de l'année 2014 et fait part de la santé préoccupante de Ludovic GAUTIER.

Championnat de ligue jeune à Avranches :

Vu l'état de santé de Ludovic GAUTIER, c'est Alain TURCK nouveau vice-président du club qui assurera la responsabilité de l'organisation du championnat de ligue jeune. Le club connaîtrait actuellement quelques problèmes de trésorerie. Le CD 50 avance ce jour les 250€ lié à l'organisation de ce championnat pour pallier aux premières dépenses à encaisser début janvier 2015. Un bilan du club est demandé, après examen de celui-ci le CD 50 envisagera peut être de faire un prêt au dit club. Les paillons et les chevalets seront prêtés par le club de Coutances.

Club de Donville :

Gérard LEVAVASSEUR président du CD 50, et Jean Bernard LANON référent label, ont reçu le compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire de ce club. Ce compte rendu est unanimement estimé choquant quant aux termes utilisés et suspicions à l'égard de son ancien président (Alain TURCK). Une demande d'éclaircissements est demandée aux protagonistes.

Ce compte rendu ayant été envoyé à la ligue de Normandie de tir à l'arc ainsi qu'à la DDCS, le CD 50 doit avoir en sa position tous les éléments pour pouvoir répondre aux questions qui seront posées par les instances que nous venons de nommer.

Licences :

A ce jour les licenciés sont au nombre de 830, un tour de table des clubs présents fait apparaître pour la plupart d'entre nous une baisse, pour certains club des licences ne sont pas encore saisies à cause de dossier incomplet. En pièce jointe le tableau comparatif des licenciés par club.

ETAT DU NOMBRE DE LICENCIÉS 50 AU 16 décembre 2014

Par rapport à la fin de la saison 2014

Réunion du CD le 17/ 12 /2014

CLUBS	2015	2014	Différence
AGON COUTANVILLE	36	29	+ 7
AGNEAUX	53	60	- 7
AVRANCHES	48	54	- 6
BREHAL	37	38	+ 1
CARENTAN	57	67	- 10

ASAM CHERBOURG/OCTEVILLE	57	52	+5
OHS CHERBOURG/OCTEVILLE	65	85	- 20
CONDE SUR VIRE	44	49	- 5
COUTANCES	77	79	+2
DONVILLE LES BAINS	41	46	- 5
LES PIEUX	66	74	- 8
MONTEBOURG	42	77	- 35
ST HILAIRE DU HT	44	46	- 2
ST LO	79	96	- 17
URVILLE	0	6	- 6
VASTEVILLE	41	40	+ 1
VILLEDIEU LES P	41	52	- 9

Constat : des différences négatives énormes pour 3/ 4 Clubs

Progression intéressante pour un club club et maintien ou progression pour 4 autres clubs

Reflexion : qu'elle explication y a t'il pour la chute du nombre de licenciés dans certains clubs

Essayer de procéder à la saisie des licences non faites à ce jour avant le 31 décembre 2014 pour statistique par rapport aux partenaires publics

Club de Vasteville :

Ce club vient d'organiser son premier concours salle, il s'avère déficitaire compte tenu du peu de participants (60 archers). Le président propose que le CD 50 annule sa facture de location des feux du Trapta et des filets. L'ensemble des membres du CD accepte cette proposition.

Le club de VASTEVILLE a remis un bilan financier de sa compétition justifiant sa demande d'aide.

Site internet :

Arnaud GESNUOIN n'est pas sur le site alors qu'il a représenté la FFTA au Conseil Général, lors de la remise des trophées aux sportifs du département. Danièle VARIN représente sport adapté et non la FFTA. Le président demande que cette erreur soit rectifiée. Il félicite d'autre part Danièle pour avoir été retenue par le comité de sport adapté.

T-shirt arbitre :

Un tour de table est effectué il est demandé aux clubs de régulariser le paiement auprès du trésorier du CD avant le 31 Décembre 2014 pour la clôture des comptes.

Pour rappel, le CD a réglé la commande des polos arbitres, sachant que celui n'en prend qu'un tiers à sa charge, le solde étant du ressort des clubs et des arbitres.

Frais kilométrique :

Pour une égalité de traitement, à partir de 2015 l'indemnisation pour ceux qui n'ont pas la possibilité de bénéficier du crédit d'impôt sera de 0,20 cts du km parcouru. (Cette somme correspond à 0,66% du montant retenu par les impôts)

Etat Généraux du tir à l'arc :

Cette action fédérale va générer un manque d'arbitres pour le concours de Coutances, plusieurs arbitres sont également présidents de clubs. Gérard LEGOUPIL va lancer un appel.

Sélection départementale :

En l'absence de Ludovic GAUTIER, David BESSIN fera une proposition pour la composition des équipes au président du CD pour validation, Maureen LEBOUTEILLER qui assurera l'entraînement des équipes lors d'un rassemblement.

Date :

Un télescopage de date avec l'organisation du championnat de la Manche par équipes de clubs et l'assemblée générale de la ligue. Un déplacement de la date du championnat est à envisager. Le président du CD 50 va écrire au président de la ligue, pour signaler et régler ce problème. Il sera avancé au 1^{er} mars sauf avis contraire de la FFTA.

Assemblée générale du CD 50 :

Elle aura lieu le 23 janvier à 19h à Cherbourg dans les locaux de l'ASAM, près de leur stand de tir. Au cours de cette ag sera évoqué le rapport moral, le budget et son prévisionnel, le rapport d'arbitrage, et un compte rendu sur les dossiers de labels en cours.

L'ASSAM sera chargé d'inviter les élus, et de faire une proposition de restaurant ayant un menu d'environ 20€.

Jean Bernard LANON secrétaire du CD 50 devra préparer et envoyer la convocation aux clubs.

Championnat de la Manche jeunes :

L'inscription sera de 6€ pour toutes les catégories, les préinscriptions se feront jusqu'au 21 janvier 2015 inclus.

16 cibles sont prévu, les quotas par catégories seront affichés sur le site du CD 50, la compétition aura lieu le dimanche 25 janvier 2015.

Le suivi est assuré par David BESSIN, les inscriptions suivant les quotas et sélectionnés seront à adresser directement au club de ST LO (voir le mandat qui sera adressé).

Championnat de la Manche adultes :

31 janvier et 1^{er} février 2015 à Les Pieux, 15 cibles de prévues, les quotas seront affiché sur le site du CD 50 et David BESSIN est chargé de répartir les catégories qui tireront le samedi et celles qui participeront le dimanche. Le club de Les Pieux doit préparer le mandat lorsque les quotas et catégories seront définis

Contrôle des subventions :

Le CD fait l'objet d'un contrôle des subventions CNDS et de ce fait l'assemblée confirme qu'une participation de 30€ est accordée par entraîneur ayant participé au forum du 19 avril 2014.

Confirmation d'une aide de 120€ par personne ayant suivi la formation d'entraîneur en 2014 soit 5 personnes ce qui représente un budget de 600€.

Actuellement pour 2015, 5 personnes commencent leur formation soit un budget de 600€

Ces participations avaient été prévues lors d'une réunion antérieure mais non mis en application car aucune décision définitive sur les montants des aides accordés n'avait été prise.

Championnat départemental et de ligue de sport adapté.

Le club de St Lô est sollicité, il faut caler une date (réservation salle, instance FFSA), celle-ci dépend de la disponibilité d'arbitres. Le club attend une proposition de date de Gérard LEGOUPIL responsable des arbitres de la Manche.

Le Président et la Vice-Présidente du CD vont rencontrer Florian DEFAUDAIS et Anne Marie BAUDUIN Sur la politique du CD dans le cadre du sport adapté. Toutes décisions sera prises après cet entretien.

Championnat de France nature :

Le club de Les Pieux envisage d'organiser en 2016 le championnat de France Nature, si le club est retenu par la FFTA. Un appel est déjà lancé aux clubs du département pour aider le club postulant, en lui fournissant des volontaires pour l'installation des parcours etc...

Le président soutient cette démarche qui ne peut être qu'une bonne vitrine pour le tir à l'arc de la Manche.

Flèches de progression :

Les demandes d'attribution pour les flèches blanches et noires sont à adresser à Françoise LEGOUPIL. Maureen est missionnée pour passer une nouvelle commande près de la FFTA.

Arbitre :

Le challenge sera organisé par l'ASAM le 25 mai 2015.

Interdépartementaux :

Ils auront lieu le 15 Mars.

Rassemblement jeunes :

Ceux qui souhaitent participer l'encadrement devront se signaler près de Maureen LEBOUTEILLER

Compétition pour les femmes :

Celle-ci est fixée au 28 mars à Coutances.

Le bénéfice de cette opération sera versé à la ligue de lutte contre le cancer.

Après un tour de table sans questions particulières, la dernière réunion 2014 est clôturée par le Président.